

Commune de SAINT-PAUL-EN-BORN

Cohérence et qualité des espaces publics



IL DU TRAITEMENT DU PARC A CIEL OUVERT, SECTEUR 1 - échelle : 1.1000



3. LE PARC A CIEL OUVERT SECTEUR OUEST

3.1 PARVIS ET PARKING DE LA SALLE DES FETES



SUPERFICIE :	5800 m ²
COÛT :	468 452.00 € HT
RATIO :	80.82 € HT

OBSERVATIONS :
 - périmètre de protection à intégrer
 - principes à valider avec le syndicat des eaux

3.2 LA GARE DE L'ART



SUPERFICIE :	10 000 m ²
COÛT :	123 500.00 € HT
RATIO :	12.35 € HT

OBSERVATIONS :
 - programmation culturelle à établir

3.3 LES CLAIRIERES SPORTIVES



SUPERFICIE :	15 000 m ²
COÛT (hors bâtiment et terrains) :	142 350.00 € HT
RATIO :	9.39 € HT

OBSERVATIONS :
 - programmation des équipements à préciser (sportif, culturels...)

4. LE PARC A CIEL OUVERT SECTEUR EST

SUPERFICIE :	44 000 m ²
COÛT :	670 000 € HT
RATIO :	44.00 € HT

OBSERVATIONS :
 - à la charge de l'aménageur du secteur Est (100%)

5. LE PARC NATUREL

5.1 LE BELVEDERE DE L'ECOLE



SUPERFICIE :	4500 m ²
COÛT :	124 630.00 € HT
RATIO :	27.70 € HT

OBSERVATIONS :
 - concertation des parents d'élèves

5.2 LA PROMENADE DU BELVEDERE

COÛT :	124 000.00 € HT
--------	-----------------

OBSERVATIONS :
 - foncier privé, ZNIEFF, concertation propriétaires et DIREN